

FONDATION FOCH

LE MAGAZINE DES DONATEURS N°17

OCTOBRE 2022



DOSSIER

FOCH :

**IMMERSION AU SEIN
DU SERVICE PSYCHIATRIE**

FONDATION
FOCH 

SOMMAIRE

3-6

Foch : immersion au sein du service psychiatrie

7

Actualités

9

Le contrat d'assurance-vie

10

Nos donateurs témoignent

11

L'histoire de Consuelo Balsan



Directrice de publication :
Maÿlis Gueugnon

Comité de rédaction :
Isabelle Guardiola
Valentine Laurent
Marie Affoumou

Conception :
Tonia El Houeiss

Crédits photographiques :
Fondation-Hôpital Foch
Huguette & Prosper
Virginie Bonnefon
Thierry Jadot
Adobe Stock

Impression : 12 000 ex.

Fondation Foch
Pavillon Balsan
40, rue Worth
92150 Suresnes
www.fondation-foch.org

ÉDITO du Président

Chers amis de la Fondation,

Ce nouveau numéro de votre Magazine des donateurs traite d'un thème important, celui de l'accueil du patient et de sa prise en charge au sein du service psychiatrie de l'Hôpital Foch.

Ce service, en lien avec toutes les autres activités médicales de l'Hôpital, accompagne en cas de besoin les malades qui y sont soignés ainsi que ceux qui lui sont adressés notamment par le service des urgences. Foch est un des rares établissements non spécialisé en psychiatrie à disposer d'un tel service.

Fidèle à l'esprit humaniste et innovateur de ses précurseurs, la Fondation a contribué à rénover ce service de fond en comble, afin d'offrir aux patients pris en charge les moyens de se reconstruire plus aisément, et de permettre au personnel de mieux les accompagner tout au long de leur parcours de soin.

C'est, en effet, un enjeu majeur pour l'Hôpital de demain, faire qu'il n'apparaisse plus pour ceux qui y sont soignés comme un lieu étranger, coupé du monde et de la vie normale, une inévitable parenthèse dans l'existence du malade et celle de son entourage.

C'est ce à quoi répondent les diverses réalisations évoquées tout au long de ce magazine. Elles ne manqueront pas, grâce à votre soutien, d'être suivies par d'autres au cours des prochaines années.



Jean-Louis Bühl
Président de la
Fondation-Hôpital Foch

FOCH : IMMERSION AU SEIN DU SERVICE PSYCHIATRIE



Le service de psychiatrie déménagera en 2023 pour un plus grand confort hôtelier. L'occasion de présenter ce service historique de l'Hôpital Foch.

« Lorsque je suis arrivé à Foch en 1991, j'ai pris la relève du Dr Pierre Marchais, neuropsychologue, qui avait participé à la création en 1951 de ce service, dont le caractère était exceptionnel puisqu'il s'agissait du premier service libre de psychiatrie en hôpital général. » Psychiatre des Hôpitaux et expert pour la Cour d'Appel de Versailles, le Dr Bernard Cordier dirigera le service de psychiatrie jusqu'en 2019. Il y mène toujours des consultations et la chefferie de service est à présent assurée par le Dr Bérénice Gardel, elle-même experte judiciaire et entrée à Foch voici 22 ans, après y avoir passé une partie de son internat.

Il s'agit du plus ancien service de l'Hôpital et ses orientations ont évolué depuis sa création : il comportait à l'origine 32 lits, réduits à 14 pour s'orienter vers les soins post-urgence, autrement dit concernant des durées de séjour

d'un mois au maximum, la moyenne se situant à 15 jours. Seconde particularité, celle de ne pas être sectorisé (selon son domicile, le patient est orienté vers l'hôpital psychiatrique de secteur). Sont donc accueillis des patients de toute adresses et origines, orientés par les urgences, par un collègue ou pouvant se présenter spontanément, seul ou avec un proche.

Enfin, autre caractéristique, il ne s'agit pas d'un service habilité à prendre des personnes pour des soins sans consentement au sens de la loi de 1838 sur l'internement : « les personnes sont consentantes et aptes à consentir, précise Bernard Cordier. C'est important et nous devons nous assurer, notamment lorsqu'elles ont été admises inconscientes aux Urgences, qu'elles acceptent la proposition de soins que nous leur faisons. »



SPÉCIALITÉ SUICIDOLOGIE

L'équipe est composée de quatre médecins psychiatres, une cadre infirmier, une infirmière de coordination, deux infirmières de jour et une de nuit pour les 14 chambres seules de ce service en hospitalisation complète. Autre évolution depuis les origines où un public plus large était accueilli, le service est orienté vers les personnes en crise suicidaire ou à risque de crise suicidaire : « nous avons l'habitude de dire qu'il s'agit de gens normaux qui craquent, décrit le Dr Bérénice Gardel. Nos patients souffrent de troubles de l'humeur, de dépression. Pendant la crise sanitaire nous n'avons pas désempilé, recevant des personnes en crise conjugale, des chefs d'entreprise soumis à une forte pression, des étudiants déprimant, de très jeunes patients pour des passages à l'acte. Nous avons assisté à davantage de tentatives de suicide et à une majoration des addictions ... »



La plupart du temps, les personnes sont hospitalisées à la suite de leur passage aux urgences. Si l'unité est complète, un relai est organisé, au domicile avec les proches, ou dans un autre service, le temps qu'une place se libère. L'organisation du service de psychiatrie permet à chaque patient d'être vu par un médecin chaque matin ainsi que par l'équipe infirmière. Un traitement est mis en place ou adapté.

La suicidologie représente une priorité ministérielle du programme Ma santé 2022, notamment avec la mise en place de dispositifs nationaux type Vigilans de recontact post-hospitalier des personnes ayant fait une tentative de suicide. Ce renforcement de la prise en charge des patients dits « suicidants » participe à faire du service un pôle d'expertise dans ce domaine.



LIAISON AVEC LES AUTRES SERVICES

Cependant, l'unité a également la particularité d'accueillir des patients suivis pour une autre pathologie somatique (cancer, maladie chronique,...) à Foch, souffrant de troubles psychiatriques plus lourds (schizophrénie, bipolarité...) : « typiquement, décrit Bérénice Gardel, nous pouvons accepter un patient devant subir une opération dans l'un des services de Foch, bien stabilisé pour sa pathologie psychiatrique, afin de le préparer à son intervention et qu'il puisse s'y présenter dans les meilleures conditions. Mais nous pouvons aussi recevoir des patients transférés d'autres services (de MCO) pour lesquels les collègues ont peur d'un passage à l'acte et nous assurons également des consultations psychiatriques de liaison au lit des malades, dans les différents services.»

C'est tout le sens de la création de poste intégré par Sonia Ventura, infirmière de coordination (Idéc) en novembre 2021 dans le service de psychiatrie où elle a auparavant officié 11 ans, après avoir été formée à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Foch : « Mon rôle consiste en des missions transversales de liaison avec le médecin de garde que j'accompagne aux urgences ou en réanimation chaque matin, services avec lesquels nous sommes en contact quotidiennement. Je vois également, avec le psychiatre de garde, les patients hospitalisés dans les étages pour lesquels un avis psychiatrique est demandé et/ou un transfert. Le regard infirmier en liaison hospitalière est intéressant, à la fois pour le patient et son évaluation, sur le plan physique, mais aussi pour répondre à la demande des soignants qui peuvent se trouver démunis face au risque suicidaire. »

C'est également ce lien avec les autres services et autres collègues de Foch qui séduit et motive Bérénice Gardel :

« On parle souvent de l'esprit fochien et je le vérifie quotidiennement, dans ma spécialité transversale qui me permet de travailler et échanger avec tous mes autres collègues neurologues, urgentistes, gériatriques etc »

« Cela fonctionne dans les deux sens, complète Bernard Cordier. Lorsque je suis arrivé, Foch ne disposait pas de service d'urgences et à sa création, nous avons consacré une part de notre temps à y être présents. Il est intéressant de souligner cependant que nous avons toujours pu fonctionner sans psychiatre de nuit parce que les urgentistes ont intégré la mission de sécuriser le patient jusqu'à notre arrivée le matin. Je pense que cet échange entre spécialités au sein d'un hôpital général attire les jeunes praticiens et force est de constater que nous peinons moins qu'ailleurs à recruter au sein de notre unité. »

Le caractère quasi familial de l'unité lui confère une personnalisation des soins et une adaptabilité au patient : le Dr Gardel cite ainsi le cas d'une lycéenne de 18 ans, présentant des risques suicidaires, qui est hospitalisée et bénéficie d'autorisations pour continuer à suivre sa scolarité et passer ses épreuves de bac, rentrant dormir chaque soir dans le service.



DE NOUVEAUX LOCAUX

Devenus vétustes et non conformes aux normes d'accueil hôtelier et de prise en charge sanitaire, les locaux de l'unité (qui étaient à l'origine destinés aux élèves-infirmières) serviront à d'autres usages et le service sera transféré dans un nouveau pavillon en 2023.

En effet les 14 chambres individuelles ne sont pas équipées de douche, ni de cabinet de toilette. D'autre part, la largeur des portes et des couloirs ne permettent pas d'y faire circuler ou d'introduire en chambre ni lit, ni fauteuil, ni brancard. Le projet consistera donc à créer dans un espace confortable et convivial au niveau -3 du bâtiment Flurcheim avec vue directe et accès au jardin Grégory Lemarchal, entièrement rénové en 2020.

Ce plateau de 500 m² abritera 14 chambres seules avec sanitaire, des espaces d'échanges et de rencontre pour les patients et des locaux pour les équipes médicales et soignantes.

« Cela va nous permettre d'offrir aux patients les moyens de se reconstruire plus aisément, pour quitter ce sentiment d'échec et de mélancolie dans lequel ils nous arrivent. Et pour nous de mieux les accompagner encore, de manière plus agréable et sécurisée », concluent Bérénice Gardel, Bernard Cordier et Sonia Ventura. Durant cette hospitalisation, nous sommes « avocats de la vie », autrement dit convaincus et convaincant qu'il n'y a pas de plus grave erreur que de mettre fin à ses jours. »

ACTUALITÉS



VENTE AUX ENCHÈRES CARITATIVE DE PHOTOGRAPHIES

La Fondation organise une vente caritative de photographies, sous la direction du Commissaire Preneur Arnaud Oliveux, qui se tiendra le 16 novembre prochain.

Les fonds récoltés lors de cet évènement permettront de soutenir la réalisation de la prochaine greffe utérine au sein de l'Hôpital Foch.

La Fondation remercie chaleureusement toutes les personnalités ayant accepté de prendre part au comité de sélection :

- Charles Carmignac, Directeur de la Fondation Carmignac
- Agnès Dahan, Fondatrice du studio de design graphique « Agnès Dahan Studio »
- Laurent Issaurat, Responsable global des activités de Art Banking de Société Générale Private Banking, journaliste pour Connaissance des Arts, auteur
- Nicolas Laugero Lasserre, Commissaire d'exposition & Directeur de l'ICART, cofondateur et directeur artistique de Fluctuart, Fondateur ART42, Fondateur Artistik Rezo
- Anne-Dominique Toussaint, Directrice de la Galerie Cinéma, Productrice et Directrice de Films
- Marie Thumerelle, Co-Fondatrice de la librairie, galerie, maison d'édition OFR
- Stephan Zimmerli, Photographe, Scénographe, Professeur aux Arts Décoratifs

Ainsi que les organisateurs, partenaires et représentants de la Fondation à l'initiative de ce projet : Anne Vagnaduzzo, Frederic Bourret, Laurent Cayssials, Maÿlis Gueugnon, Fluctuart, Icart, Artistik Rezo, Artcurial, Galerie Cinema, Photo Days, Fondation Carmignac, Les Films Des Tournelles, Quai De La Photo.



MÉCÉNAT : LE SOUTIEN DES GUEULES CASSÉES POUR L'ORL

La Fondation des Gueules Cassées, historiquement liée à l'Hôpital Foch dont le service de chirurgie maxillo-faciale de pointe a reçu un nombre important de blessés de la face, a versé un généreux mécénat au service ORL de l'Hôpital Foch, dirigé par le Professeur Hans. La somme

versée permettra de financer l'acquisition de 2 colonnes vidéo-endoscopiques interventionnelles du larynx et d'un laser. Ce soutien permettra au service ORL d'améliorer la qualité d'accueil des patients et de leurs proches, et de promouvoir les activités de soins et de recherche.



PALMARÈS FORBES : LE DR CARBONNEL RÉCOMPENSÉE

La Fondation adresse ses chaleureuses félicitations au Dr Marie Carbonnel, désignée par le palmarès Forbes comme l'une des 40 femmes les plus influentes de l'année 2022.

Gynécologue renommée au sein de l'Hôpital Foch, le Dr Carbonnel est spécialisée dans la prise en charge des infertilités féminines, et a notamment pris part à la réalisation de la première greffe utérine française aux côtés du Professeur Jean-Marc Ayoubi chef du service de gynécologie-obstétrique et médecine de la reproduction à l'Hôpital Foch.

Cette récompense atteste de l'excellence de notre hôpital en matière de recherche médicale dans la lutte contre l'infertilité pour et par les femmes, mettant ainsi en lumière l'importance de sa prise en charge.

LE CONTRAT D'ASSURANCE-VIE : UN PLACEMENT FINANCIER SIMPLE POUR TRANSMETTRE UNE PARTIE DE SON CAPITAL À LA FONDATION FOCH

L'assurance-vie est un contrat d'épargne qui permet de constituer, faire fructifier et transmettre un capital à la personne physique ou morale de votre choix. Ce mode d'épargne vous permet de léguer votre patrimoine au moment de votre décès, tout en gardant la libre disposition de votre épargne de votre vivant. Vous avez la possibilité de désigner plusieurs bénéficiaires, à parts égales ou en quotes parts différentes.

Vous pouvez désigner un organisme caritatif, tel que la Fondation Foch, bénéficiaire de votre assurance-vie. Vous contribuerez ainsi par votre geste à améliorer le quotidien des patients de l'Hôpital Foch et œuvrerez pour la médecine de demain.



Valentine Laurent,

Responsable Legs, est à votre disposition pour toute question sur les legs, donations et assurances-vie.

Vous pouvez la joindre au **01 46 25 27 74** ou par mail : v.laurent@fondation-foch.org

Comment désigner la Fondation Foch bénéficiaire de mon assurance-vie ?

Vous pouvez dans un premier temps contacter la Fondation Foch pour échanger sur vos intentions. Une fois votre décision prise, il vous faudra remplir la clause bénéficiaire du contrat en précisant de manière claire et précise les noms et adresses précises des ou du bénéficiaire.

Exemples de clauses bénéficiaires :



Clause bénéficiaire unique

La Fondation Foch, sise au 40 rue Worth, 92150 Suresnes...



Clause bénéficiaire multiple

La Fondation Foch, sise au 40 rue Worth, 92150 Suresnes, pour moitié, et M. X. demeurant...pour moitié...

BULLETIN DE SOUTIEN

OUI, avec la Fondation Foch, je construis l'hôpital que je souhaite pour mes proches et pour moi-même.

Pour offrir aux patients le meilleur du savoir-faire hospitalier, je fais un don de :

50 € 100 € 200 €

Montant libre €

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Fondation Foch**

Vos dons vous donnent droit à des réductions fiscales !

Vous pouvez **déduire 66%** de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Ainsi, **un don de 100 € vous revient en réalité à 34 €.**

**Merci de bien vouloir retourner ce document par courrier à
Fondation Foch - Pavillon Balsan - 40, rue Worth - 92150 Suresnes**



Mes coordonnées*

Nom Prénom

Adresse

J'indique mon adresse mail afin de recevoir mon reçu fiscal et des informations par e-mail :

Email@.....

Tel. | | | | | | | | | |

Je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement des informations sur les legs et donations.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à : contact@fondation-foch.org

Les informations recueillies sur ce bulletin de don sont enregistrées dans le fichier de la Fondation Foch. Elles sont destinées à la Fondation à des fins d'envoi de votre reçu fiscal, d'informations sur la Fondation et d'appel à votre générosité. Ces données ne sont pas transférées à des tiers.

NOS DONATEURS TÉMOIGNENT

J'ai voulu être donateur de la Fondation Foch plutôt qu'une autre institution pour les raisons suivantes : je connais bien l'hôpital Foch pour y être né et être suresnois avant tout. D'autre part, au travers de membres de ma famille travaillant à Foch, j'ai eu un regard sur la qualité de haut niveau de la médecine pratiquée. J'ai aussi pu le vivre car deux membres de ma famille ont été soignés au sein du service oncologie de l'hôpital.

En résumé la Fondation Foch est une excellente interface avec l'hôpital pour aider à développer une médecine d'excellence, d'où mon engagement.

Marc SAUNIER

Votre don permet de soutenir les actions de l'Hôpital Foch, les travaux de recherche, les projets de rénovation, d'acquisition d'équipements de pointe et finance des programmes de formation qui font de Foch un centre de pointe et de référence.

Comment donner ?

Il vous est possible de faire :



- Un chèque à l'ordre de la Fondation Foch à l'adresse suivante : Fondation Foch - Pavillon Balsan, 40 Rue Worth, 92150 Suresnes



- Un paiement par carte bancaire sur le site sécurisé de la Fondation <https://www.fondation-foch.com/>. Afin de renforcer la sécurité de vos données, vous pouvez être amené à valider votre transaction par sms ou mail.



- Un paiement par Paypal



- Un virement bancaire instantané initié directement sur le site de la Fondation

RENOUVELLEMENT DU LABEL DON EN CONFIANCE

À l'issue du conseil d'administration qui s'est tenu le 19 mai dernier, la Fondation Foch s'est vu renouveler le label « Don en Confiance ». Le Don en Confiance a pour but de s'assurer de la transparence des associations et fondations afin de garantir la bonne utilisation de vos dons.

Dans un souci de transparence, chaque année sont publiés le Rapport Annuel, les Comptes Certifiés ainsi que l'Essentiel selon les critères établis par le Don en Confiance.



Marie Affoumou

Chargée de Relations Donateurs, vous renseigne et répond à vos interrogations.

Pour toute question sur vos dons, vous pouvez la joindre au 01 46 25 36 96, ou par mail : m.affoumou@fondation-foch.org

L'HISTOIRE DE CONSUELO BALSAN : LA PHILANTHROPIE AU SERVICE DE LA SANTÉ



Philanthrope américaine et femme mondaine, Consuelo Balsan est historiquement l'une des toutes premières mécènes de l'Hôpital Foch. Mariée de force au 9ème duc de Marlborough, la jeune milliardaire, avant-gardiste avant l'heure, bouscule tous les codes dans une Angleterre victorienne austère en se séparant de son mari. Elle épouse l'aviateur français Jacques Balsan et part s'installer à Paris, où elle mène une vie mondaine et philanthropique, "the glitter and the gold".

Cette femme d'exception s'est investie sans compter pour édifier un hôpital accessible aux classes moyennes, initiant des levées de fonds et mobilisant son entourage, créant ainsi le "Comité des Dames", présidé par Madame la Maréchale Foch. Cette mobilisation exceptionnelle a permis ainsi d'édifier la Fondation en 1929, à l'origine de la création de l'Hôpital en 1932.

Le pavillon qui abrite aujourd'hui les locaux de la Fondation a été nommé en hommage à sa générosité, et un membre de la famille Balsan est représenté au sein de notre Conseil d'Administration en qualité de trésorier.

LE DESSIN D'ÉGLANTINE



Églantine Chesneau

BULLETIN DE SOUTIEN RÉGULIER



OUI, je choisis de soutenir les actions à long terme de la Fondation Foch par prélèvement automatique, afin de favoriser dans la durée les avancées de la recherche, des soins et de l'accueil à l'Hôpital.

1 J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever, au plus tôt le 10 du mois :

Chaque mois la somme de
 10€ 15€ 20€
 Autre montant _____€

Chaque trimestre la somme de
 50€ 75€ 100€
 Autre montant _____€

Chaque année la somme de
 200€ 400€ 600€
 Autre montant _____€

2 Je remplis le mandat SEPA

ICS : FR78222496313

Mes coordonnées*

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Email _____ Téléphone _____

Mes coordonnées bancaires*

Numéro d'identification internationale du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

Code international de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

Date* ____/____/____

Lieu* _____

*Mentions obligatoires

Date et signature obligatoires :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Bénéficiaire : Fondation Foch

3 Je retourne ce bulletin rempli, impérativement accompagné de mon RIB (BIC – IBAN) à Fondation Foch - 40, rue Worth - 92150 Suresnes. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation Foch à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ; sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



NE LAISSEZ PAS S'ÉTEINDRE VOTRE GÉNÉROSITÉ

FAITES UN LEGS À LA FONDATION FOCH

Reconnue d'utilité publique depuis 1929, la Fondation Foch est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie exempts de tous droits de succession.

Faire un legs à la Fondation-Hôpital Foch, c'est soutenir l'excellence de votre hôpital bien au-delà de votre existence. En transmettant tout ou partie de votre patrimoine, vous offrez aux patients de l'Hôpital Foch l'espoir d'une vie meilleure.



Pour toute demande de renseignements sur les libéralités, contactez notre Responsable Legs Valentine Laurent au **01 46 25 27 74** ou par mail : v.laurent@fondation-foch.org.



www.fondation-foch.org